

Salle des Fêtes – Place Roger Salengro – 69150 Décines-Charpieu

INVITES

- Elus et salariés du Comité

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

- Bernard SPRECHER – excusé

METROPOLE DE LYON

- Jean-Jacques SELLES (Conseiller métropolitain adjoint aux sports, Maire de Chassieu) - excusé
- Yves MACLET (Directeur des Sports) – excusé

DEPARTEMENT DU RHONE

- Michel THIEN (Vice-président du Rhône en charge des sports) - excusé
- Jean-Bernard POISSANT (Directeur des sports) – excusé

MAIRIE DE DECINES

- Laurence FAUTRA (Maire), excusée
- Bertrand ABRIAL (Conseiller délégué à l'Animation sportive et associative) - excusé

F.F.T.T. - LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE TENNIS DE TABLE

- Christian PALIERNE (Président FFTT) – excusé, représenté par Yves Pierre (VP LAURA TT)
- Claude CHANTEREAU (Président Ligue) – représenté par Yves PIERRE (Vice-Président)

ORDRE DU JOUR

14h00 >> Accueil des participants

14h30 >> Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du procès-verbal de l'A.G. du 17/09/2018
- Siège Social
- Rapport moral de la Présidence
- Bilan d'activité 2018/2019
- Rapport financier présenté par l'Expert-Comptable
- Approbation du bilan financier 2018/2019
- Présentation des projets 2019/2020
- Approbation du budget prévisionnel 2019/2020
- Nouveautés 2019/2020
- Questions diverses

16h15 >> Clôture de l'Assemblée Générale et pot de l'amitié !

Ouverture de séance à 14h30 par Eric APPELGREN, Président

Eric APPELGREN remercie les invités et les présidents de clubs.

Cédric ROUSSET, Secrétaire Général du Comité et Vice-Président, annonce l'ordre du jour

Mot du Président de Lyon Est Sport TT, Frédéric HERRADA qui dit son plaisir d'accueillir cette AG à l'occasion des 1 an de la fusion des clubs de Décines et de Chassieu

Eric APPELGREN, ouvre officiellement l'Assemblée Générale Ordinaire et rappelle que seuls les Présidents de club ou leur représentant peuvent intervenir.

Les conditions de quorum sont atteintes (50% des clubs et des voix pour l'AGO).

	Nombre d'adhérents	Nombre de présents
Clubs	67	41
Suffrages	257	182

Contenu

I) Assemblée Générale Ordinaire⁴

1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2017⁴
2. Rapport moral de la Présidence⁴
3. Bilan d'activité⁴
 - a) Quelques Chiffres⁴
 - b) Salariés⁵
 - c) La Communication Web et Print⁵
 - d) Projets⁵
 - e) Sportif⁵
 - f) Technique⁶
4. Rapports et bilans financiers⁶
5. Vote d'approbation n°2 du bilan financier 2017/2018⁷
6. Présentation des projets 2018/2019⁸
7. Budget prévisionnel 2018/2019⁸
8. Elections Complémentaires⁸
9. Mérites Régionaux **Erreur ! Signet non défini.**
10. Nouveautés 2017/2018⁸
 - a) Evolution des compétitions⁸
 - b) Arbitrage⁸
 - c) Statuts et Règlements⁹
11. Questions diverses⁹
12. Clôture⁹

I) Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2018

- Téléchargeable via le lien suivant http://www.rhonelyontt.com/le_comite/pdf/ag/pv_ag_170904_ago.pdf

- **Vote d'approbation n°1 – Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 septembre 2018**

Oui : 41 clubs soit 182 voix

Non : 0

Abstention : 0

La résolution est approuvée à l'unanimité

2. Approbation du nouveau Siège Social au 28 rue Julien 69003 Lyon

- Présentation des options disponibles et de la décision du CD en date du 8/03/2018, retour d'expérience

- **Vote d'approbation n°2 – Approbation du Nouveau Siège Social**

Oui : 41 clubs soit 182 voix

Non : 0

Abstention : 0

La résolution est approuvée à l'unanimité

3. Rapport moral de la Présidence

Merci à tous de votre présence ici cet après-midi pour cette assemblée générale ordinaire convoquée pour statuer sur les comptes 2018/2019. Nous avons déjà longuement échangé ce matin lors du séminaire sur l'orientation du comité pour la future olympiade et je vous en remercie vivement.

Comme je le répète chaque année, avec près de 400 k€ de budget, le comité est une véritable entreprise. Sa gouvernance nécessite des compétences multiples (managériales, juridiques, comptables, informatiques...), de la disponibilité et un cadre organisationnel compatible avec les exigences d'une société et de collectivités qui évoluent sans cesse et à un rythme soutenu.

Le caractère affirmé de chacun et la recherche de l'excellence ne sont pas les seules qualités nécessaires. Le respect, la bienveillance, la probité et le bon sens permettent de poser les bonnes questions, de trouver des solutions.

Des qualités techniques et humaines qui permettent à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice, en confiance et dans la sérénité.

Ainsi, les membres du comité directeur ont œuvré toute l'année en apportant leurs connaissances et leurs implications.

Le bureau a cherché systématiquement à partager les décisions qui relèvent de son ressort avec l'ensemble du CD.

Plutôt qu'un long discours, je préfère vous laisser écouter le bilan d'activité à travers les acteurs présents cet après-midi.

Le comité organise les compétitions et assume les responsabilités régaliennes découlant de l'appartenance à la FFTT, fédération olympique. Il travaille aussi au service des clubs en les aidant dans leurs propres projets afin de les lancer et de les pérenniser.

4. Bilan d'activité

a) Quelques Chiffres

- Présenté par Cédric ROUSSET, Secrétaire.

2018/2019	Rhône	Métropole de Lyon
Clubs	24 (+0)	44 (-2)
Licenciés	1 300 (+67)	3 905 (+526)

- La vie des clubs :

- GERLAND : 2° club de France en Promo et trad
- Lyon Sport Métropole : arrêt d'activité
- Tassin : pas de dirigeant, réduction des effectifs
- St Irénée : pas de salle sur Lyon 5 projet de transfert sur Belmont d'Azergues
- Villefranche : Candidature aux France Séniors 2020

b) Salariés

- 3 salariés actuellement
 - 1 Conseiller Technique Départemental (CTD), Christian VIGNALS, à 80%
 - 1 Chargée de Communication à temps partiel, Stéphanie SANTIER
 - 1 Chargé de projets à plein temps, Gary PAGE

c) La Communication Web et Print

- Présentation par Stéphanie SANTIER de nouvelles rubriques du site dont
 - L'espace Entraîneurs/Clubs
 - La page d'accueil avec l'Agenda, les communications des clubs

d) Projets

- Présentation par Gary PAGE chargé de projets.
 - Ping Tour du 2/06/2019 avec l'ASUL Lyon 8 et le PLVPB : 1500 personnes, 70 bénévoles, équilibre financier

e) Sportif

- Présentation des résultats sportifs de la saison passée par Christian VIGNALS, CTD
 - AURA Jeunes 2019 : 3 premiers et 4 deuxièmes répartis sur les 6 podiums possibles.
 - Solange FAFOURNOUX championne de France Vétérans dans les 3 catégories possible (Simple Dames V5 et double dames V5 avec Nicole PILIERE, Double mixte V5 avec Pierre FAFOURNOUX)
 - Martine PONTILLE et Salomon HAITAYAN champions de France en double mixte V4
 - Solange FAFOURNOUX et Chantal MASSET médaillées de bronze en double Dames au Championnat d'Europe Vétérans

f) Technique

- Présentation des faits marquants de la saison 2018/2019 et objectif 2019/2020 par Christian VIGNALS, CTD
 - Le Rhône gagne le challenge par département zone Sud Est France (Poussins, Benjamins, Minimes)
 - Ligue AURA TT championne de France des Régions Minimes filles avec une équipe composée de 3 joueuses, toutes du Rhône dont 2 que l'on retrouve médaillées au niveau national en minimes accompagnées d'une benjamine
 - Héloïse ARMAND, championne de France par classement (F9), Solène BRACHET 3° en F7 et Anatole CLEMENT en H15
- Entraînement commun des meilleurs jeunes de 4 clubs, initiative accompagnée par le Comité qui souhaite développer cette initiative dans d'autres secteurs du Territoire, y compris avec des comités voisins.
- Record d'affluence aux stages d'été de Vichy
- Formation Interdépartementale d'Animateur Fédéral : mise en place d'une formation commune avec les CD voisins (38, 07/26 et 42/43)
- 4 Jeunes Filles identifiées pour intégrer le groupe France
- Présentation du Challenge Progress'Club 2018/2019 par Sylvain FERRIERE, élu du CD et président de la Commission Sportive Départementale
 - TT Gerland (>80 lic), Champagne TT (40-79 lic), Rhône Garon (20-39 lic), Montrottier (<20lic)

5. Rapports et bilans financiers

- Le Comité a fait appel à un expert-comptable pour présenter à ses partenaires publics des comptes certifiés.

Cela passe par une revue des comptes, en relais au travail effectué par Eric APPELGREN et Yves GUIDOT. L'expert-comptable assure également l'établissement des bulletins de salaire des salariés du Comité.

Rapport financier 2019 et analyse du résultat

- Présentation des comptes par Eric Appelgren qui affiche et lit le rapport de Pierre KARPEL, Expert-Comptable, indisponible.

Le compte de résultat

- Les recettes

Vente de licences et critères : recettes quasi identiques entre 2018 et 2019. Par contre marge dégagée moindre puisque seuls 53 906 € sont revenus au comité contre 62 584 € en 2018. Championnat et compétition : progression de 2 710 € soit + 3.7 %

Subventions également en diminution de 1 200 € mais en fait diminution de 8 700 € des subventions publiques (19 700 vs 11000 pour cet exercice). Complément de subvention qui provient du PING TOUR

Détail des subventions :

- 741210 Subvention privée Ping Tour	1 000	0,32			1 000	
- 741300 Subvention départementale	11 000	3,55	19 700	6,41	-8 700	-44,16
- 741310 subventions publiques PING TOUR	6 500	2,10			6 500	
Subventions d'exploitation	18 500	5,98	19 700	6,41	-1 200	-6,09

- Les charges

Les autres achats et charges externes en hausse de 4 289 € largement justifiée par :

- le coût des animations Métropole + 7 026 € (7 465 € en 2019 contre 439 € en 2018 !)
- le poste charges locatives + 1 431 € (2 301 € contre 870 € en 2018)
- le poste indemnités arbitres + 1 201 €
- le poste frais de déplacement + 1 500 €
- Dans le même temps, baisse de certains postes :
- le poste location de salles (Oullins, Champagne,...) - 4 733 €
- le poste honoraires conseil développement () – 2 814 €

La masse salariale :

- Les salaires bruts ont progressé de 3 407 €
- les charges sociales ont diminué de 14 640 € (baisse liée à l'indemnité de départ d'un salarié en mars 2018 constatée sur l'exercice précédent)

Amortissements et provisions :

- En 2018, reprise de la provision liée au litige avec le salarié parti
- Pour cet exercice, amortissements de divers matériels. RAS

Le résultat financier : 1 023 € nés de produits de placement de la trésorerie

Le résultat exceptionnel : - 690 € écart entre les pénalités payées et celles refacturées.

Le résultat net comptable de l'exercice clos le 30/06/2019 s'élève à 18 609,14 €

Le bilan

A l'actif

Immobilisations : l'ensemble du matériel est quasiment totalement amorti (valeur nette comptable 121 €).

Le compte usagers et comptes assimilés : encours des sommes essentiellement dues par les clubs. Recouvrement déjà réalisé pour l'essentiel de l'encours.

Autres créances : constituées pour l'essentiel d'une subvention à recevoir de 6 500 (Ping TOUR)

La trésorerie : de 93 907 € répartis entre des comptes à terme (ou équivalent) pour 72 000 € et la différence en comptes courants.

Au passif

Les fonds associatifs ont augmenté du résultat de l'exercice précédent soit 24 705 € pour atteindre le montant de 98 387 €.

Avances et acomptes reçus : correspond aux acomptes versés pour le stage à Vichy imputés ensuite

Dette fournisseurs : encours de 32 000 € dont 18 000 € dus à la ligue. Soldés ensuite

Dettes fiscales et sociales : pour l'essentiel les charges sociales dues pour le 2ème trimestre 2019

- **Questions :**

Des précisions sont apportées par Eric pour une meilleure compréhension des chiffres.

6. Vote d'approbation n°3 du bilan financier 2018/2019

● Vote d'approbation n°3 – Bilan Financier 2018/2019

Oui : 41 clubs soit 182 voix

Non : 0

Abstention : 0

La résolution est approuvée à l'unanimité

7. Présentation des projets 2019/2020

- Championnat de France Séniors 2020 à Arnas : La compétition majeure de la FFTT nous est attribuée et sera co-organisée par le CD69, le club de Villefranche et la FFTT.

8. Budget prévisionnel 2019/2020

- Eric APPELGREN présente le budget pour la saison en cours, en comparaison avec le budget et le réalisé de la saison précédente. Ayant répondu aux précisions demandées, Eric propose de passer au vote.

Le déficit prévisible de cette compétition doit être pris en charge par la FFTT pour l'essentiel. Le risque financier maximal du comité est estimé à 40ke.

• **Vote d'approbation n°4 – Budget Financier 2019/2020**

Oui : 41 clubs soit 182 voix

Non : 0

Abstention : 0

La résolution est approuvée à l'unanimité

9. Elections Complémentaires

a) Election au comité directeur

- Eric APPELGREN indique qu'il n'y a aucun remplacement à effectuer au comité directeur

b) Election du délégué du Comité auprès de la FFTT

- Eric Appelgren indique qu'un délégué et 3 suppléants doivent être nommés par l'assemblée générale pour représenter le Comité et voter lors des assemblées de la FFTT. Il rappelle que l'assemblée générale 2018 a nommé Annick MASSET comme titulaire et Dominique PALABOST, Eric APPELGREN et Cédric ROUSSET comme suppléants, tous trois élus du comité directeur.

Leurs mandats s'arrêteront avec la nomination de nouveaux délégués par une future assemblée, et au plus tard à l'occasion du renouvellement complet du comité directeur.

10. Nouveautés 2019/2020

a) Evolution des compétitions

- Sylvain FERRIERE présente l'évolution du Critérium Fédéral avec un retour à une formule classique.
- L'inscription aux coupes du Rhône s'effectuera intégralement en ligne, y compris le paiement, à la demande des clubs afin de les soulager d'une gestion trop lourde

b) Arbitrage

- Les inscriptions se feront en ligne, et les formations seront adaptées aux besoins des clubs avec une tarification avantageuse.
Le comité rappelle que ces formations ont été prises en charge par le comité pour la 2ème année consécutive afin de soulager financièrement les clubs et faciliter les inscriptions.

c) Statuts et Règlements

Eric APPELGREN indique que la FFTT suggère au comité d'adapter nos statuts aux règlements fédéraux et nous conseille d'élargir le comité directeur à 12 membres.

Le comité directeur a décidé de suivre ces recommandations et adaptera les statuts et règlements en fonction des retours d'expérience et des résultats sur la large consultation fédérale en 2019 et 2020.

Une modification des statuts sera proposée en ce sens à l'occasion de la prochaine AGE en 2020.

11. Questions diverses

Cette rubrique ne donne pas lieu à vote

Elections 2020 :

Eric confirme que 2020 est une année dite olympique. Les comités directeurs de la FFTT, de la ligue et du CD69 seront renouvelés.

Pour le CD69, les travaux du séminaire de ce matin seront mis à disposition et pourront servir aux futurs candidats qui constitueront leur liste.

- Joindre le comité :
 - Portable : 07 69 08 42 08 : Message transmis à plusieurs correspondants
 - Fixe : 04 72 00 11 23 : Le mardi de préférence
 - Mail (merci de préciser le sujet et d'indiquer vos coordonnées)
- Joindre les responsables des compétitions : Informations sur le site
- Facturation et suivi budgétaire des clubs : Un logiciel FFTT ? En l'absence de logiciel de gestion, Yves se propose d'aider les clubs qui le solliciteraient.
- Facturation comité et Espace clubs
 - http://www.rhonelyontt.com/espace_clubs/690nnn/
 - Identifiant : 690nnn Mot de passe : celui de Spid MonClub

12. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui a été évoqué et voté dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et le Secrétaire de séance.

Cédric ROUSSET
Secrétaire Général

Eric APPELGREN
Président